

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2021

L'An deux mil vingt et un, le 1^{er} juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis légalement sous la présidence de Monsieur Gilles DUSSAULT, Maire de Villeneuve de Marc.

Présents : M Gilles DUSSAULT, M Philippe POIZAT, Mme Annie SOUSTELLE, Mme Patricia BORDE, Mme Karène BRUCHON, M Stéphane DURANTON, M Éric FERAPY, M Ludovic FONTAINE, M Sébastien GRENIER, Mme Marie-Thérèse LAMBERT, Mme Aurélie MARET, M Christophe RAYAT, Mme Nadège REDON, Mme Fabienne TOURNIER.

Excusés : M Claude VUILLAUMIER (pouvoir à Mme Annie SOUSTELLE)

Secrétaire : Mme Patricia BORDE

Approbation du compte rendu à l'unanimité des membres présents du 19 mai 2021

• DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION FINANCIERE POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que Bièvre Isère n'aura plus la compétence pour l'accueil du mercredi à compter du 1^{er} septembre 2021 et qu'il y a lieu de signer une convention entre la commune et les communes gestionnaires d'un ALSH.

La présente convention définit :

- Les modalités d'accueil des enfants (lieux et horaires)
- Les engagements des communes accueillantes et partenaires
- les modalités de financières de cette prise en charge

Après avoir délibéré des membres présents décide :

- D'autoriser monsieur le Maire à signer une convention de partenariat pour l'organisation de l'accueil du mercredi

• DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA SUPPRESSION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE A 86.15H MENSUEL ANNUALISÉ ET LA CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE A 68.25H MENSUEL ANNUALISÉ A COMPTER DU 01-08-2021

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite aux changements d'emplois du temps qui interviendront à la rentrée scolaire 2021-2022, Mme BAULE Patricia souhaite réduire son nombre d'heures hebdomadaire effectif.

Mme BAULE Patricia a établi un courrier en ce sens.

Il y a lieu de supprimer son ancien poste à 86.15h mensuel annualisé et de créer un nouveau poste à 68.25h mensuel annualisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de supprimer l'ancien poste de Madame BAULE Patricia adjoint technique à 86.15h mensuel annualisé et de créer un nouveau poste d'adjoint technique à 68.25h mensuel annualisé.

• URBANISME

DECLARATION PREALABLE

- Monsieur VILLARD Roger, 325 Chemin des Papues – rénovation des menuiseries en PVC blanc et volets solaires blancs

- Les écuries de la source représentées par Mme BARDIN Céline, 269 lieux-dits La Combe – construction d'un abri à chevaux ouvert sur une face de 18 m² d'emprise au sol
- Monsieur CORAL DIT GRANELL, 213 côte du Guinet – Réfection de la toiture avec bardage et isolation (panneaux sandwich avec isolation) de couleur rouge et le remplacement de la zinguerie
- Madame GACHON Eliane, 134 route du Gonnet – Rénovation de la toiture d'une maison
- Monsieur GRENIER Sébastien, 613 route de Chenaux – démolition d'un mur de séparation en limite Nord puis reconstruction d'une mur de soutènement de 0.80cm de haut, surélevé d'un mur enduit de 1m de haut ainsi que la construction d'un mur de 1m de haut maximum surélevé d'un grillage de 0.80cm de hauteur le long du chemin rural.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Mme LEDAN Karine et M. KAWIECKI Stanislas – 300 chemin de la Tuillière – transfert du permis de construire pour l'aménagement d'une écurie et création de 42m² de surface de plancher en extension d'une maison

• QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- La Préfecture de l'Isère transmet à la commune l'arrêté préfectoral concernant l'autorisation annuelle des prélèvements en eaux souterraines et superficielles à des fins d'irrigation agricole.
- Bièvre Isère Communauté informe la commune que dans la continuité de la mise en place du projet d'inclusion numérique, il est proposé la création d'une communauté d'aidants numérique.
- Rapport de Bièvre Isère Communauté concernant l'analyse de l'eau potable au réservoir du Gonnet.
- La ligue contre le cancer remercie la collectivité pour l'attribution de la subvention pour l'année 2021.
- La Préfecture informe la commune que celle-ci a été reconnue en état de catastrophe naturelle « mouvements de terrains » suite aux inondations du 23 octobre 2020.
- Le Préfet, Lionel BEFFRE, informe les élus qu'il quitte le département de l'Isère. Il sera remplacé par le préfet Laurent PREVOST.
- Groupama informe la commune qui suite à la déclaration de bris de vitres au restaurant scolaire et salle d'évolution, le coût des réparations est pris en charge à 100% sans déduction de franchise.
- La gendarmerie informe Monsieur le Maire que dans le cadre du projet d'installation de vidéo-protection un RDV est programmé le 11 août 2021 à 9h30 en Mairie.
- Proposition financière de CMR Bureautique pour l'installation d'un photocopieur à la Poste.
- La société VALRIM souhaiterait acquérir la parcelle AB215 pour la construction de 9 villas locatives. Il est demandé à cette société de venir au prochain conseil municipal pour une nouvelle présentation du projet.
- Courrier de Madame Thevenon Sylvie demandant si la maison Thevenon, propriété communale serait à vendre : Il lui sera demandé de faire une offre d'achat.
- Compte rendu du groupe de travail SIRRA 2018/2022 présenté par Madame Redon Nadège.
- Point sur l'entretien de la voirie par Monsieur Duranton Stéphane et présentation d'un chiffrage pour la réfection du chemin de Pécourt.
- Demande de Madame Maret Aurélie auprès des enseignantes pour une sensibilisation à la sécurité routière. 2 enseignantes sont d'accord pour programmer cela sur l'année 2021/2022.
- Compte rendu du conseil d'école par Madame Soustelle Annie.